

Jura

Sabrina Roubache : « J'assume la baisse de l'aide aux grandes entreprises »

La ministre en charge de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'apprentissage était en visite vendredi 5 juin dans le Jura. Si Sabrina Roubache veut mettre en lumière l'apprentissage, elle assume la diminution de l'aide aux entreprises de plus de 250 salariés embauchant des apprentis.

C'est pour mettre en lumière le rôle central de la formation professionnelle et de l'apprentissage que Sabrina Roubache a choisi le Jura. Vendredi 5 juin, la ministre chargée de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'apprentissage, a visité le lycée Friant à Poligny, la CMA Formation de Gevingey (ex-CFA), et le lycée Victor-Bérard à Morez.

Si l'apprentissage lui tient à cœur, la ministre assume pleinement la récente baisse des aides aux entreprises dans ce domaine. « Au départ, l'aide se portait à 8 000 euros. En 2017, on voulait amorcer une politique d'ampleur, explique la ministre. Nous sommes passés de 400 000 apprentis en 2017 à plus d'un million d'apprentis aujourd'hui. Cette politique a été adoptée par le monde économique. Ce sont les TPE et PME qui recrutent le plus d'apprentis. Puis, les aides sont passées de 8000 à 6000 euros. La discipline budgétaire nous oblige à faire un choix politique. L'aide pour les PME est de 5 000 euros pour les apprentissages infra bac (CAP et Bac pro) et de 2000 euros pour les niveaux supérieurs (Bac + 3 et plus). J'assume la baisse de l'aide aux grandes entreprises : les entreprises de plus de 250 salariés toucheront 2 000 euros pour les bacs + 3. » Pour les élèves en situation de handicap, le montant de l'aide



La ministre a visité les ateliers de carrosserie du CMA Formation Gevingey et s'est entretenue avec les élèves au sujet de leur avenir. Photo Philippe Trias

est maintenu à 6 000 euros, quel que soit l'effectif de l'entreprise. Ces dispositions s'appliquent aux contrats conclus depuis le 8 mars et qui débuteront avant le 1^{er} janvier 2027.

« Aucune pudeur à fermer des formations véreuses »

La ministre poursuit la politique de transformation de la carte des formations déjà engagée, dans l'optique de supprimer les formations aux taux d'insertion très faibles. « Nous

avons fermé 19 300 places en voie professionnelle et ouvert 31 000 places », précise Sabrina Roubache.

La ministre a également évoqué le projet de loi sur la régulation de l'enseignement supérieur privé, adopté dans la nuit du 1^{er} au 2 juin par le Sénat. « Nous souhaitons une régulation par la qualité, avec l'idée que les formateurs puissent être très bien formés. Je n'aurai aucune pudeur à fermer des formations véreuses. »

● **Élodie Castelli**
et **Jean-Marc Mazué**

Repère ► Zoom sur Avenir Pro et son évolution

Testé durant trois ans, le dispositif Avenir Pro s'est généralisé à la rentrée scolaire 2025. Il vise à aider les jeunes à valoriser leurs compétences, à mieux appréhender le marché du travail et à structurer leur démarche de recherche d'emploi, avec l'investissement des équipes éducatives, en lien avec France Travail et les Missions locales. L'objectif est d'éviter le décrochage scolaire dès la terminale.

Selon Carine Sannier, directrice de l'agence France Travail de Dole, « sa mise en place rencontre de très bons résultats et du travail dans les six mois (45 %) ».

Au lycée Friant, le dispositif a été principalement proposé dès la rentrée aux élèves en CAP, plus fragiles que les élèves en Bac Pro.

En 2026, le dispositif va se poursuivre avec un renforcement et un accompagnement personnalisé pour les élèves n'ayant pas obtenu de formation supérieure : Avenir Pro + qui sécurise l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'études pour tous les élèves volontaires se trouvant sans solution à l'issue de leur cycle de formation au lycée professionnel.



Sabrina Roubache lors de la visite du lycée Hyacinthe-Friant à Poligny. Photo Jean-Marc Mazué

En bac pro, les profs veulent le retour à un diplôme en 4 ans

Les élèves de voie professionnelle manquent de temps pour se former. C'est en tout cas le sentiment du syndicat enseignant SNUEP-FSU. « On doit toujours s'adapter à de nouvelles réformes sans faire le bilan des précédentes, estime Jérôme Lenormand, secrétaire académique du SNUEP-FSU, interrogé par *Le Progrès* en amont de la venue de la ministre. On souhaite l'abandon des réformes qui se sont succédées. On entend que les élèves ont un moins bon niveau qu'auparavant en sortant de bac pro. Ils n'ont plus le temps de se former. Le temps d'enseignement a diminué de 40 % depuis 2009. On souhaiterait un retour à un diplôme en quatre ans, contre trois aujourd'hui. »

Sabrina Roubache, la ministre chargée de l'enseigne-

ment et de la formation professionnels et de l'apprentissage, note quant à elle que le nombre d'heures d'enseignement est passé de 955 heures en 2018 à 1 025 heures actuellement. La ministre ne reviendra pas sur le nombre d'années d'enseignement. « Il y a une mesure d'équité, tous les bacs se valent », justifie-t-elle. Sabrina Roubache estime en revanche que les jeunes peuvent se former davantage grâce au certificat de spécialisation, « qui entre dans la bourse du supérieur ».

Ces certificats sont-ils accessibles partout en France après chaque bac pro ? « On le fait au cas par cas, en lien avec les territoires », répond l'un de ses conseillers. « Plus de 5 000 places ont été déployées sur tout le territoire », complète la ministre.

● **Élodie Castelli**

Jura

Les douaniers redéployés dans le cadre du G7 : des contrôles aléatoires à La Cure



La direction régionale des douanes de Besançon a annoncé un arrêt temporaire des formalités douanières au point frontière de La Cure. Photo Laetitia Courti

Sous la présidence de la France, le prochain sommet du G7 réunira à Evian, du 15 au 17 juin, sept des principales économies du monde, à savoir l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.

La sécurité des sept chefs d'État et de leurs délégations sera assurée par quelque 8 000 agents, auxquels viendront s'ajouter 4 000 militaires suisses.

Dans ce contexte, les services douaniers officiant à La Cure seront redéployés sur d'autres points de contrôles pendant la tenue du G7, en coordination avec la douane suisse. Cette absence du service des douanes françaises, entre le 11 et le 19 juin, n'exclut pas des contrôles aléatoires sur ce point frontière, ou en retrait de la frontière, ou sur des points de passage diffèrents.

Fermeture partielle des passages frontières côté suisse

Côté suisse, pour garantir la sécurité lors de la tenue lors de ce sommet, une fermeture partielle des passages frontières a été décidée par le canton de Genève. Les conditions d'entrée en Suisse restent valables et le libre franchissement de la frontière est toujours garanti. Des contrôles d'identité seront toutefois à prévoir et des temps d'attente pourront survenir.

« L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières s'efforce de limiter les perturbations pour la vie quotidienne et les activités économiques », précise-t-il.